

LES INONDATIONS

LES MESURES REQUISES PAR LA SITUATION
DANS LE SUD-OUEST DE LA SASKATCHEWAN

Le très hon. J. G. Diefenbaker (Prince Albert): Ma question est très urgente, monsieur l'Orateur. Comme j'ignore qui est ministre suppléant de l'Agriculture, je l'adresse au premier ministre. Elle porte sur les graves inondations qui sévissent dans le Sud-Ouest de la Saskatchewan. Le premier ministre m'indique à qui m'adresser. Le ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration, qui d'après le geste du premier ministre serait le ministre suppléant de l'Agriculture peut-il dire quelles mesures on prend pour lutter contre les graves inondations qui sévissent dans le Sud-Ouest de la Saskatchewan? D'après les vieux de la vieille ce sont les pires qu'on ait jamais vues. En outre, je voudrais savoir si les municipalités et le gouvernement provincial de la Saskatchewan peuvent recourir à la loi sur le rétablissement agricole des Prairies en vue de minimiser les dégâts qui pourraient être causés.

L'hon. Allan J. MacEachen (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, comme je ne suis ministre suppléant de l'Agriculture que depuis un instant, je voudrais prendre la question pour préavis.

Des voix: Oh, oh!

Le très hon. M. Diefenbaker: Vous venez d'être désigné par le premier ministre.

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

M. G. W. Baldwin (Peace River): Monsieur l'Orateur, j'ai une question pour le président du Conseil privé, en tant que leader de la Chambre. Maintenant que les députés sont rentrés du congé, pourrait-il nous dire quels seront les travaux de la Chambre pour le restant de la semaine, afin que les députés puissent se préparer en conséquence, voire se mettre en état de grâce.

L'hon. Donald S. Macdonald (président du Conseil privé): Oui, monsieur l'Orateur. Le premier article pour aujourd'hui sera le n° 63, loi créant la Société pour l'expansion des exportations. Il sera suivi, espérons-nous, un peu plus tard aujourd'hui, de l'article n° 64, loi créant une Société de télécommunications par satellites pour le Canada. Demain, lorsque nous en aurons terminé avec ces deux articles, nous passerons à l'article n° 66, deuxième lecture du bill S-29, concernant la production et la conservation du pétrole et du gaz dans le territoire du Yukon et les territoires du Nord-Ouest. Viendra ensuite l'article

n° 65, deuxième lecture du bill S-23, tendant à modifier la loi sur la marine marchande du Canada.

Il y aura, cet après-midi, une réunion des leaders à la Chambre, et nous discuterons de la possibilité d'aborder également demain l'article n° 17, étape du rapport du bill C-153, tendant à modifier la loi sur les lieux et monuments historiques. Mercredi, en tout cas, nous passerons à l'étape du rapport du bill C-150, bill omnibus tendant à modifier le Code criminel. Nous comptons y consacrer le restant de la semaine, jusqu'à ce que nous en ayons disposé.

Nous discuterons également avec les leaders à la Chambre de la possibilité de prévoir un débat spécial, qui aura probablement lieu mercredi et jeudi de la semaine prochaine, lorsque le secrétaire d'État au Affaires extérieures sera revenu, afin de discuter les déclarations relatives à l'OTAN. J'aurai autre chose à annoncer plus tard à ce sujet.

ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

LA SOCIÉTÉ POUR L'EXPANSION DES EXPORTATIONS

MESURES VISANT À FACILITER ET ACCROÎTRE
LE COMMERCE D'EXPORTATION AU MOYEN
D'ASSURANCES, DE GARANTIES, DE PRÊTS

L'hon. Otto E. Lang (au nom du ministre de l'Industrie et du Commerce) propose la 2^e lecture et le renvoi au comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques du bill C-183, visant à créer la Société pour l'expansion des exportations et ayant pour objet de faciliter et d'accroître le commerce d'exportation au moyen d'assurances, de garanties, de prêts et d'autres mesures financières.

—Monsieur l'Orateur, le bill à l'étude aujourd'hui, qui vise à établir une Société pour l'expansion des exportations en remplacement de la Société d'assurance des crédits à l'exportation et que mon collègue le ministre de l'Industrie et du Commerce (M. Pepin) a déposé à la Chambre il y a quelques semaines, concerne l'amélioration et l'expansion de certains services spécialisés destinés à faciliter et à encourager le commerce d'exportation et les activités internationales connexes de l'entreprise canadienne.

Au cours du récent débat à la Chambre sur la restructuration du gouvernement fédéral, on a insisté auprès des députés, à propos de la fusion du ministère de l'Industrie et du ministère du Commerce, sur le rapport essentiel entre l'expansion industrielle et la stimulation des exportations, et sur le fait que ce rapport serait le fondement du nouveau